



République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Mardi 10 décembre 2024

**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 16 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi seize décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Yannick QUEGUINER, Maire.

Etaient présents : MM. QUEGUINER Yannick, CARMILLAT Brigitte, BEC Bernard, TASSE Sylvie, LORINQUER Hervé, LEPETIT Françoise, SANDRON Bernard, MORGANTINI Maryvonne, CADIN Hervé, CLEMENCE Henryka, ANDRE Jean-Yves, LE CUN Michelle, ROUSSEAU Joseph.

Absent excusé :

LE ROUX Denis donne pouvoir à MORGANTINI Maryvonne.

Secrétaire de séance : TASSE Sylvie.

Membres en exercice	14
Membres présents	13
Nombre de procurations	1

DEL2024-05-08

Objet : Tarifs 2025

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2024 et demande à l'assemblée de bien vouloir étudier les propositions pour l'année 2025. Il est proposé :

Vu la délibération du 19 juin 2023 fixant les tarifs municipaux pour les locations des salles communales,

Vu la délibération du 27 novembre 2023 fixant les tarifs municipaux applicables en 2024 pour les mouillages, le cimetière et les tarifs divers,

Vu la délibération du 25 mars 2024 fixant les tarifs municipaux applicables en 2024 pour les prestations des services techniques chez les particuliers,

Vu la délibération du 24 juin 2024 fixant les tarifs municipaux applicables en 2024 pour l'utilisation de la borne électrique de Port L'Epine, l'occupation du domaine public des food-trucks et la location de la salle des associations,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- **FIXE, au 1^{er} janvier 2025**, les tarifs municipaux comme suit :

1- MOUILLAGES

Longueur du bateau	Tarifs aux Trélévernais 2025	
	Location annuelle	Location mensuelle
Moins de 5 mètres	180,00€	90,00 €
Entre 5 mètres et 5,99 mètres	262,00 €	120,00 €
Entre 6 et 7 mètres	308,00 €	144,00 €

Le tarif réservé aux Trélévernais s'applique aux Trélévernais qui s'acquittent d'une taxe foncière portant sur l'immobilier bâti l'année considérée.

Longueur du bateau	Tarifs aux extérieurs 2025	
	Type de location	Tarifs
Moins de 5 mètres	1ère semaine	89,00 €
	2ème semaine	44,00 €
	Semaine supplémentaire Juin/Juillet/Août	10,00 €
	Semaine supplémentaire Avril/Mai/ Septembre/ Octobre/ Novembre	4,00 €
Entre 5 mètres et 5,99 mètres	1ère semaine	118,00 €
	2ème semaine	58,00 €
	Semaine supplémentaire Juin/Juillet/Août	12,00 €
	Semaine supplémentaire Avril/Mai/ Septembre/ Octobre/ Novembre	6,00 €
Entre 6 et 7 mètres	1ère semaine	142,00 €

	2ème semaine	84,00 €
	Semaine supplémentaire Juin/JUILLET/Août	14,00 €
	Semaine supplémentaire Avril/Mai/ Septembre/ Octobre/ Novembre	9,00 €

Pour chaque longueur de bateau, les deux premières semaines sont forfaitaires quelle que soit la période. Chaque semaine commence le Samedi et le mois à prendre en compte pour la facturation est le mois dans lequel se situe le samedi de la semaine considérée.

Tarifs pour les extérieurs de la commune :

- **Tarif journalier : 11,00 €** quelle que soit la taille du navire
- **Tarif annuel pour les extérieurs :**

Longueur (m)	Tarif annuel extérieurs 2025
< 5	240,00 €
>= 5 & < 6	347,00 €
>= 6 & < 7	411,00 €

2- CIMETIERE COMMUNAL ET ESPACE CINERAIRE

CONCESSION CIMETIÈRE	Tarifs 2025	
	15 ans	120,00 €
		30 ans
		400,00 €
CONCESSION COLUMBARIUM	15 ans	
	30 ans	
	50 ans	
	Plaque de fermeture	210,00 €

CONCESSION CAVURNE	15 ans	1 400,00 €
	30 ans	2 500,00 €
	50 ans	3 500,00 €
	Plaque de fermeture	240,00 €
CONCESSION MUR DU SOUVENIR	La plaque	130,00 €
	Le m ²	30.00€
DEGRADATION PELOUSE OU SOL		
REEMPLACEMENT D'UNE PLAQUE DE COFFRAGE DE PROTECTION	La plaque	150.00

3- DIVERS TARIFS

	DIVERS TARIFS	2025
Droits de place	Marché saisonnier	Gratuit
	Droit de terrasse	Gratuit
	Food truck - 3H	5,00 €
	Journée	13,00 €
	Saisonnier	9,00 €
	Ambulant (mois)	60,00 €
	Petit cirque	60,00 €
Bornes électriques	Cirque chapiteau	119,00 €
	Abonnement jour	27,00 €
	Abonnement mois	150,00 €
Branchement d'eau à Port L'Epine et Krieg	Consommation	Frais réels
	Consommation	Frais réels
Busage	Entrée des propriétés privées	390,00 €
Intervention services techniques chez particuliers	Agent d'intervention	25,00 €
	Technicien	34,00 €
	Tractopelle	41,00 €
	Tracteur	30,00 €
Bibliothèque	Forfait annuel de date à date	18,00 €
Restaurant Scolaire	Tranche 1 Quotient familial < 370 le repas	0,50 €
	Tranche2 Quotient famille entre 371 et 2000 le repas	1,00 €

	Tranche 3 Quotient familial > 2000 le repas	3,80 €
	Goûter	1,16 €
Garderie	Tarif 1/4 d'heure pour 1 enfant	0,33 €
	Tarif 1/4 d'heure pour 2 enfants et plus	0,26 €
Divers	Sentier de la baie	2,00 €
	Guide de randonnées	3,00 €
	Repas des anciens	35,00 €

4- SALLES COMMUNALES

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	Grande salle + petite salle + cuisine		
	Aux trélévernais	Aux extérieurs	Aux professionnels
Du lundi au vendredi 9H00 – 9H00	320.00€ par jour	450.00€ par jour	500.00€ par jour
Le week-end Samedi 10H00 – Lundi 9H00	450.00€	550.00€	600.00€
Forfait associations : 4 soirées à thème dans l'année	800.00€	Pas de location possible	

	Grande salle		
	Aux trélévernais	Aux extérieurs	Aux professionnels
Du lundi au vendredi 9H00 – 9H00	250.00€ par jour	300.00€ par jour	350.00€ par jour
Le week-end Samedi 10H00 – Lundi 9H00	350.00€	400.00€	450.00€

	Petite salle + cuisine		
	Aux trélévernais	Aux extérieurs	Aux professionnels
Du lundi au vendredi 9H00 – 9H00	290.00€ par jour	400.00€ par jour	450.00€ par jour
Le week-end Samedi 10H00 – Lundi 9H00	420.00€	500.00€	550.00€

	Petite salle		
	Aux trélévernais	Aux extérieurs	Aux professionnels
Du lundi au vendredi 9H00 – 9H00	100.00€ par jour	150.00€ par jour	200.00€ par jour
Le week-end Samedi 10H00 – Lundi 9H00	200.00€	300.00€	350.00€

LOCATION DES AUTRES SALLES

	La journée	Le Week-end	La semaine
ESPACE TY AR MOR	20.00€	75.00€	75.00€

	1H/semaine pour un mois	Le Week-end	La semaine
SALLE DES ASSOCIATIONS	25.00€	75.00€	75.00€

Pas de location possible aux particuliers (hormis expositions d'artistes).

CAUTIONS ET PENALITES

	Caution	Remise en état insuffisante
Salle polyvalente	250.00€	250.00€
Espace Ty Ar Mor	150.00€	150.00€
Salle des associations	150.00€	150.00€

5- PRET DE MATERIEL

Prestations	2025
Location table bois 6/8 personnes	4,00 €
Location chaise (unité)	1,00 €
Location couvert (unité)	0,50 €
Location verre (unité)	0,50 €
Verre ou assiette à dessert cassé	4,00 €
Assiette cassée	5,00 €
Couteau ou fourchette cassé	2,00 €
Petite cuillère cassée	2,00 €
Ramequin	5,00 €
Tasse et soucoupe cassées	5,00 €

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
 Yannick QUEGUINER.

A large, handwritten signature of "Queguiner" is written diagonally across a circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Trelevern" around the top edge and "COULEURS D'AVENIR" at the bottom. There is also some smaller, illegible text in the center of the stamp.